



Organisation  
internationale  
du Travail

Caisse d'Assurance  
pour la Protection de la Santé  
du personnel du BIT



► **CAPS**  
**Rapport Annuel**  
**2019**





# CAPS

Caisse d'assurance  
pour la protection  
de la santé

► **Rapport sur  
les activités  
de la caisse  
en 2019**

# CAPS

Rapport annuel

## ► Sommaire

Le mot du président et du vice-président .....	6
Le mot du secrétaire exécutif .....	7
La CAPS en un coup d'œil .....	9
Répartition des assurés par pays.....	10
Composition du Comité de gestion en 2019 .....	12
Analyse actuarielle .....	13
SHIF Online .....	14
Quelques conseils et astuces pour utiliser SHIF Online.....	15
L'enquête de satisfaction de la CAPS.....	16
Contacter la CAPS .....	17
Situation financière et fonds de garantie .....	18
Évolution des dépenses et des cotisations.....	18
Évolution des effectifs.....	19
Statistiques relatives aux prestations .....	20
Demandes de remboursement.....	20
Délai de remboursement .....	21
Audit externe .....	22
Réunion du Comité de gestion .....	22
Réunion du Sous-comité permanent .....	22
Cas de fraude.....	22
Annexes .....	24

► Pierre Sayour



Président  
Représentant  
des assurés

► Tilmann Geckeler



Vice-président  
Représentant  
de l'administration

## ► Le mot du président et du vice-président

Nous sommes très heureux de présenter, au nom du Comité de gestion, le présent rapport annuel de la CAPS et d'y contribuer ces quelques lignes sur les travaux du Comité en 2019.

Tout comme l'année dernière, le Comité de gestion a adopté un plan travail précis pour 2019 qui tourne autour de quatre axes:

- La qualité du service rendu par la CAPS continue de faire l'objet d'un suivi à chaque réunion du Comité. Délai de remboursement, accès aux soins et reconnaissance de la CAPS vis-à-vis des prestataires de soins, notamment pour les assurés sur le terrain, communication et indicateurs clés de performance sont les sujets qui ont été à l'ordre du jour des travaux du comité en 2019. Vous lirez notamment plus loin dans ce rapport les résultats de l'enquête de satisfaction sur la CAPS.
- La gouvernance et la responsabilisation ont inclut la préparation du rapport annuel, la mise en place des recommandations des auditeurs internes et externes, la finalisation de procédures opérationnelles normalisées et la préparation des réunions du comité et du sous-comité.
- La viabilité financière de la CAPS reste un sujet majeur pour le comité qui a supervisé l'élaboration d'une nouvelle analyse actuarielle qui vous est présentée plus loin dans ce rapport et qui sans surprise confirme les résultats de la précédente et montre qu'une augmentation des ressources sera vraisemblablement à nouveau nécessaire pour contrebalancer le vieillissement continue de la population assurée de la CAPS. L'analyse note aussi que plus l'on attendra pour procéder à une augmentation, plus l'augmentation risque d'être importante
- Les activités interagences constituent le quatrième axe et regroupent notamment les accords avec les prestataires de soins, mais aussi la formation du personnel du secrétariat de la CAPS, les questions informatiques et la détection de la fraude.



Secrétaire exécutif

## ▶ Le mot du secrétaire exécutif

Si 2019 fut pour l'OIT l'année des célébrations du centenaire, 2019 restera pour la CAPS l'année du lancement de SHIF Online et de la première enquête de satisfaction sur la CAPS jamais réalisée !

Les résultats de l'enquête ont été globalement très positifs et cela prouve l'importance que revêt la CAPS pour ses assurés ! Le secrétariat est très fier de ces résultats et a trouvé dans ceux-ci une source de motivation bien nécessaire pour faire face à une charge de travail toujours plus importante. De plus, quelques idées innovantes nous ont été soufflées dans les commentaires et nous espérons pouvoir en mettre en place quelques-unes prochainement.

SHIF Online a révolutionné la soumission des demandes de remboursement. Plus rapide, plus sûr que le papier et permettant un meilleur suivi, l'outil a immédiatement rencontré son public (plus de 900 demandes de remboursement ont été soumises au cours des deux premières semaines). Fin 2019, c'était 16'000 demandes soumises en moins de 8 mois, rien que pour les assurés actifs puisque les retraités n'avaient pas encore accès à SHIF Online à cette date.

Une fois de plus, le nombre de demande de remboursement traité a atteint un record (52'320 demandes), mais avec SHIF Online qui limite chaque demande à 5 factures de la même monnaie, le chiffre n'est pas comparable à celui de 2018 (43'875). Le nombre de factures remboursées, lui, reste comparable et ressort en augmentation de 7 pour cent (163'000 contre 153'000). La lecture de ces chiffres et le quotidien vécu par le secrétariat montre que SHIF Online a permis à certains collègues précédemment découragés par complexité de la soumission papier (délai d'envois, suivi, etc...) d'enfin se faire rembourser leurs frais médicaux.

La charge de travail ne m'a permis de réaliser en 2019 qu'une seule visite sur le terrain, à Abidjan, mais nous comptons aller en Asie dès que possible. Dans le même temps, nous travaillons depuis début 2019 au lancement d'un réseau de prestataire propre à la CAPS, et un appel d'offre conjoint avec l'UNOG et l'OMS est en cours.

Malgré cette charge de travail additionnelle, le secrétariat, toujours à effectif constant, a réussi à faire passer les délais moyens de remboursement de 22 jours en 2018 à 16 jours en 2019, ce qui est le meilleur résultat depuis que cet indicateur clé de performance existe. Merci à eux, merci à vous et bonne lecture!

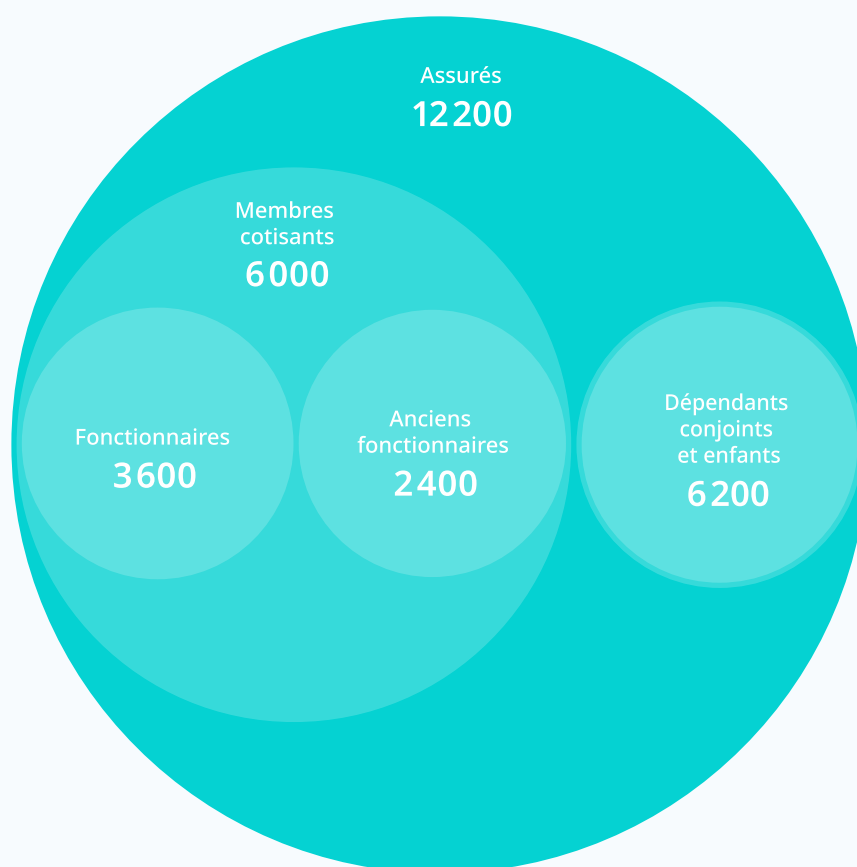


© iStock - Andrey Popov



## ► La CAPS en un coup d'œil

Plus de **160 000** factures remboursées,  
**52 000** demandes de remboursement  
provenant de plus de **150** pays

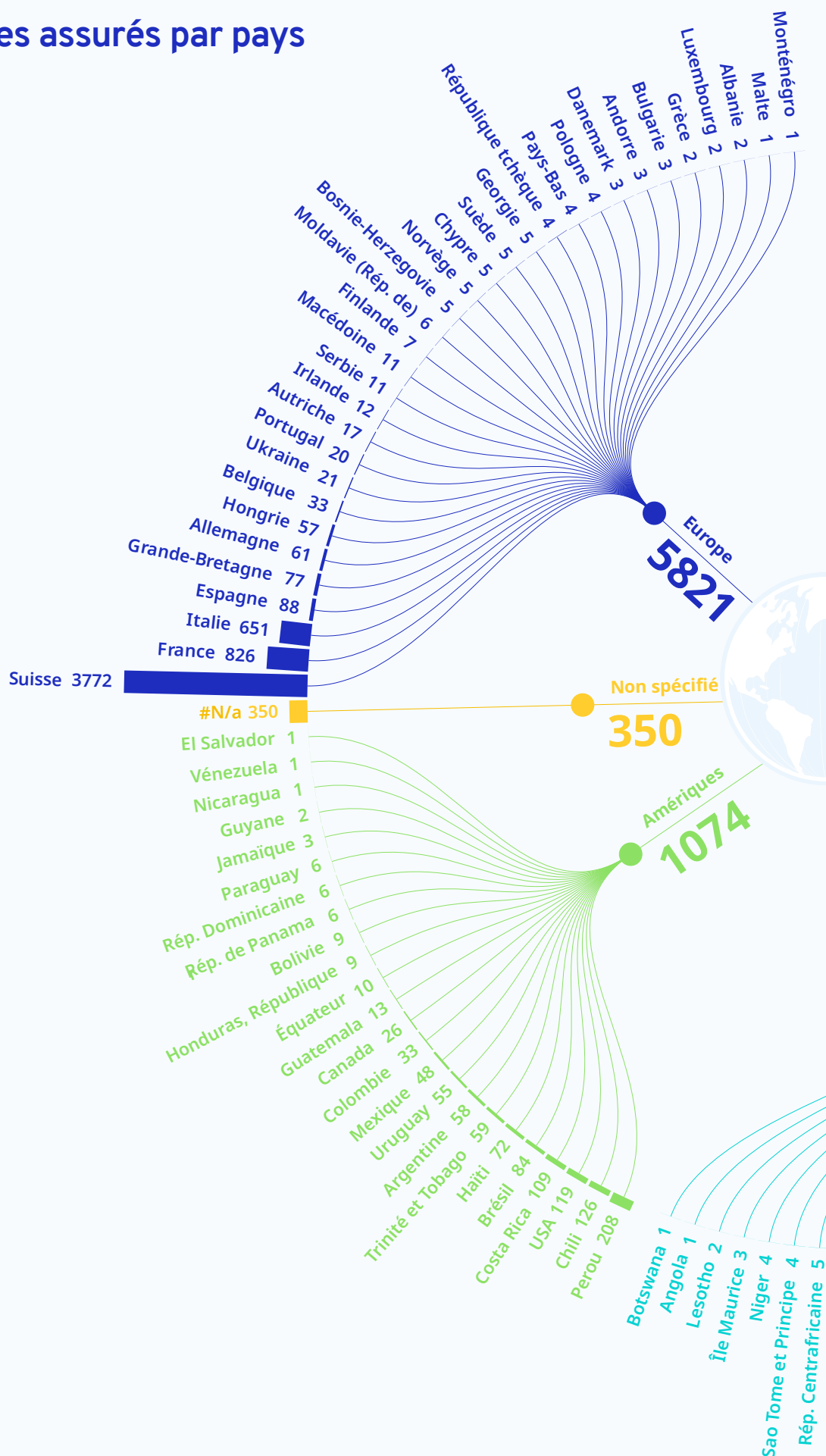


**48 millions** de dollars de remboursement

**65 %** pour des soins en Suisse

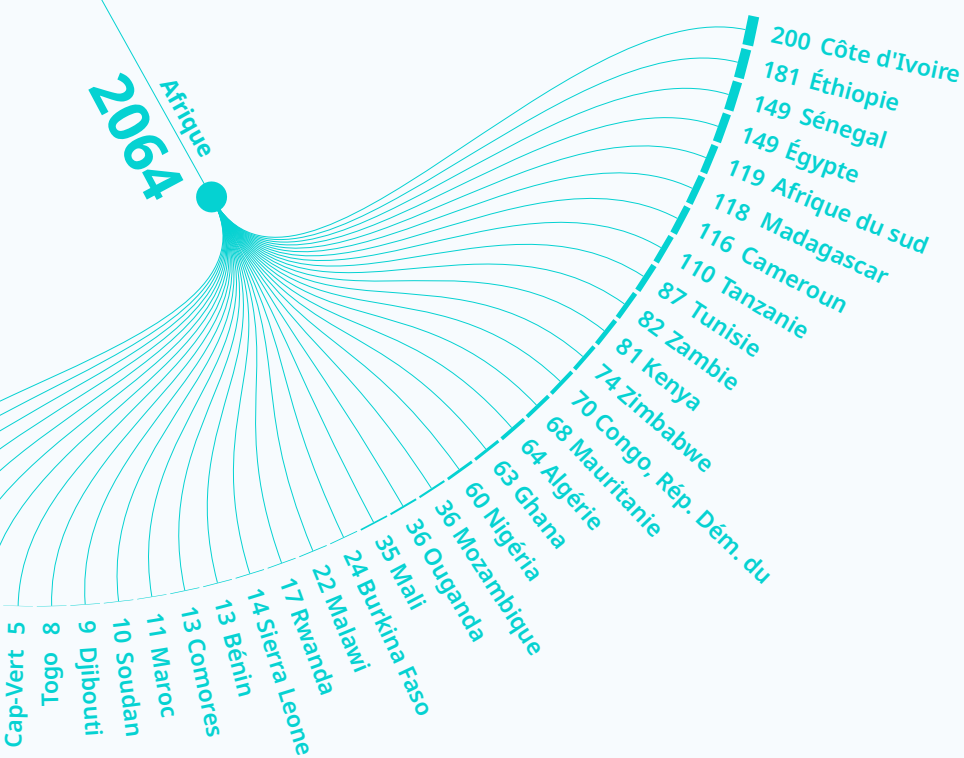
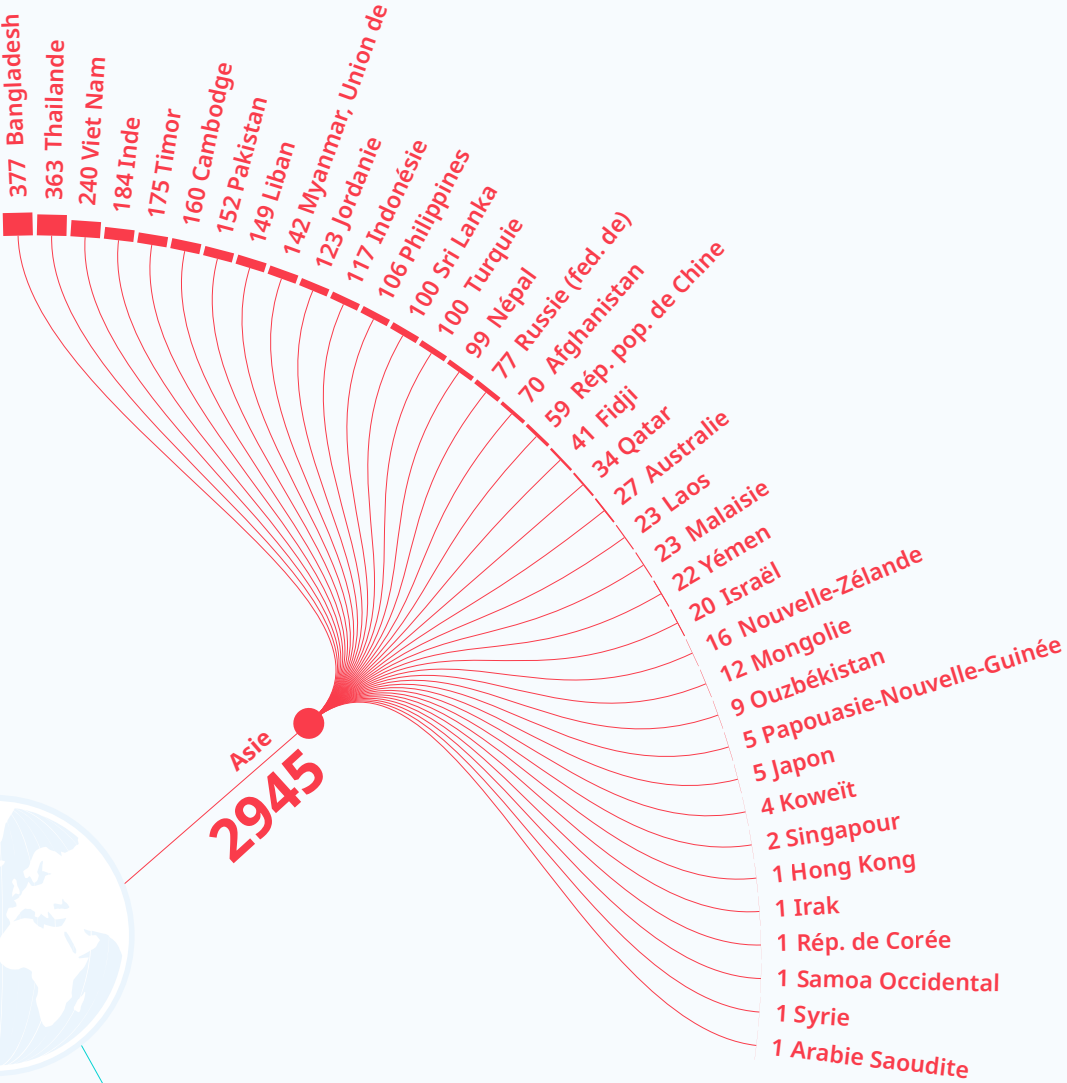
**10 %** en France

## ► Répartition des assurés par pays



- Europe
- Asie
- Afrique
- Amériques
- Non spécifié

Sources: ILO CAPS 2020



## ► Composition du Comité de gestion en 2019

Conformément à l'article 4.1 des Statuts, et suite aux élections des représentants des assurés en 2017, le Comité de gestion était composé des membres titulaires et suppléants représentant les assurés et l'administration, comme indiqué ci-après :

**Membres titulaires représentant les assurés :**

M. Pierre Sayour, Mme Catherine Comte-Tiberghien, Mme Mireille Ecuillon.

**Membres suppléants représentant les assurés :**

M. Simon Brimblecombe, Mme Elisabeth Fombuena et Mme Azza Taalab.

**Membres titulaires représentant l'administration :**

M. Tilmann Geckeler, M. Luca Bormioli, M. Fikri Gurzumar.

**Membres suppléants représentant l'administration :**

M. Sietse Buijze, M. Giuseppe Zefola et Mme Anne Drouin.

Pour 2019, le comité de gestion a élu:

M. Pierre Sayour comme **Président du Comité de gestion** et M. Tilmann Geckeler comme **Vice-président**.

Conformément à l'article 4.7.2 des Statuts, le **Sous-comité permanent** était composé de M. Pierre Sayour, Mme Elisabeth Fombuena, Mme Mireille Ecuillon, M. Tilmann Geckeler et M. Fikri Gurzumar.

## ► Analyse actuarielle

L'article 3.10 des Statuts de la CAPS précise qu'il est procédé à une révision actuarielle au moins une fois tous les trois ans. La dernière étude ayant été réalisée en 2016 (se basant sur les Etats financiers au 31 décembre 2015), le comité de gestion a décidé de mener une nouvelle révision actuarielle.

L'analyse actuarielle projette les dépenses et les recettes de la CAPS sur les dix prochaines années sur la base d'une série d'hypothèses dites actuarielles telles que l'évolution de l'inflation médicale, des salaires, de la mortalité, etc...

Les résultats montrent que les dépenses augmenteraient au cours des dix prochaines années sur un rythme proche de l'augmentation des dix dernières années. Les cotisations augmenteraient aussi, mais à un rythme moindre, provoquant une aggravation du déficit technique (les cotisations moins les prestations) et une diminution du fonds de garantie de la CAPS.

Les actuaires ont présenté deux scénarios principaux, un scénario de base plutôt conservateur et un scénario dit optimiste. Sous le scénario de base, le Fonds de garantie tomberait sous le minimum statutaire en 2027 alors que sous le scénario optimiste, il se maintiendrait au-dessus de ce même minimum jusqu'en 2029.

À la demande du comité de gestion, les actuaires ont aussi présenté des scénarios additionnels. Il s'agit de quantifier l'impact de certaines modifications, comme une augmentation des cotisations, l'inclusion à la CAPS des stagiaires et de certains personnels avec des contrats à court-terme, l'exclusion des soins de longue durée des prestations supplémentaires et du changement du seuil d'accès aux prestations supplémentaires pour les assurés qui travaillent à temps partiel. L'étude présente aussi quel serait l'impact d'une brusque dévaluation du dollar des E.U. en 2021.

Bien que ces dates semblent lointaines, des décisions seront nécessaires dans un futur proche, car si on attend le dernier moment, les décisions seront forcément plus radicales, ce que le comité de gestion veut éviter.

Par principe de transparence, et comme pour la précédente étude, le comité de gestion a décidé de publier l'analyse actuarielle et celle-ci peut être consultée à l'adresse suivante: [https://www.ilo.org/dyn/shif/website.file\\_open?p\\_reference\\_id=216](https://www.ilo.org/dyn/shif/website.file_open?p_reference_id=216).

## ► SHIF Online

SHIF Online est accessible pour le personnel depuis la page d'accueil de l'intranet du BIT, ou sur [shifonline.ilo.org](http://shifonline.ilo.org) avec votre login ordinaire ou avec un identifiant et un mot de passe dédiés pour les retraités. SHIF Online est personnalisé et vos informations clés, incluant vos dépendants, sont pré-remplies.

Nous vous rappelons les principes et les avantages de SHIF Online:

- un accès simplifié et rapide pour soumettre vos demandes;
- des données sécurisées et confidentielles;
- une accessibilité à tout moment, depuis n'importe où avec tout type d'appareil et une connexion internet, et en anglais, français et espagnol;
- un suivi de l'état des demandes de remboursement;
- la consultation de vos crédits optiques et dentaires;
- l'archivage de vos demandes de remboursement et de vos factures des 10 dernières années, facilement consultables par date, montant, patient.

The screenshot displays the SHIF Online interface. At the top, there is a navigation bar with the logo of the 'Organisation internationale du Travail' and the text 'Intranet Accueil SHIF Online'. Below this, there are several menu items: 'Soumettre une demande', 'Mes demandes', 'Mes factures', and 'Admin'. The main content area features a large blue banner for 'Caisse d'Assurance pour la Protection de la Santé' with a COVID-19 notice. To the right, there is a section titled 'COMMENT LE COVID-19 AFFECTERA-T-IL LE TRAITEMENT DE MES DEMANDES DE REMBOURSEMENT?' with text explaining that CAPS staff will continue to process requests and providing contact information for urgent requests and technical questions. Below the banner, there are two main sections: 'Mes demandes de remboursements' and 'Mes couvertures'. The 'Mes demandes de remboursements' section shows a 'Nouvelle demande' button and a table with columns 'DERNIER', 'EN COURS', and 'ETAT', indicating 'Aucun enregistrement trouvé'. The 'Mes couvertures' section shows details for 'Membre cotisant Adam APPLE (197851)', including email, date of birth, and various financial figures. A table below this section shows 'Nom du patient', 'Crédit dentaire', 'Crédit optique', and 'Date de fin de la couverture' for Adam APPLE. On the right side, there is a 'Statuts et Règlement administratif de la CAPS' section and a 'Liens utiles' section with links to the SHIF Online guide, video presentation, and other resources. At the bottom, there is a note about the exchange rate of CHF to USD.

Nous encourageons fortement l'utilisation de SHIF Online car c'est une façon plus efficace et plus rapide de soumettre vos demandes de remboursement mais les demandes sur papier restent possibles avec le formulaire classique. Les demandes faites sur SHIF Online n'ont pas besoin d'être soumises sur papier et les demandes de remboursement soumises avec le formulaire papier seront visibles sur SHIF Online une fois traitées.

## ► Quelques conseils et astuces pour utiliser SHIF Online :

Regroupez vos factures d'abord par patient et ensuite monnaie, scannez ou photographiez vos documents pour qu'ils soient prêts à être téléchargés, dans l'un des formats suivants: jpeg, jpg, png, xls, xlsx, doc, docx ou pdf. **Vérifiez la qualité de vos scans et que le document soit dans le bon sens. Ne mettez pas plus d'une facture par scan. N'oubliez pas, vous devez garder les originaux durant 5 ans, dans le cas où nous aurions besoin de les voir.**

Une demande de remboursement ne doit contenir des factures que pour un assuré et ne peut contenir que des factures d'une même monnaie.

**Maximum 5 factures par demande de remboursement:** N'ajoutez pas plusieurs factures. Ne séparez pas les factures par type de traitement. Sélectionnez le type de traitement qui vous paraît le plus logique. Si besoin, nous réaffecterons le type de traitement en fonction de nos règles. Vous pouvez rajouter 2 pièces jointes par facture (comme par exemple une prescription et une preuve de paiement) et chaque pièce jointe peut faire jusqu'à 5MB. Les prescriptions pour les médicaments et pour les traitements de réhabilitation fonctionnelle doivent toujours être jointes en plus du reçu de la pharmacie ou de la facture du physiothérapeute. Veuillez joindre les prescriptions renouvelables à chaque fois.

**Sauvegarder ou soumettre:** Vous pouvez soumettre votre demande de remboursement ou la sauvegarder pour la finaliser plus tard. Si votre connexion internet est faible, il peut être judicieux de faire une sauvegarde à chaque rajout de facture.

**Confirmation:** Vous recevrez un courriel de confirmation pour chaque demande réceptionnée. Vous recevrez un courriel si tout ou partie de votre demande a été rejetée. Veuillez bien lire la remarque et si nécessaire resoumettez une nouvelle demande. Vous recevrez aussi un courriel quand votre demande aura été traitée.

Attention, pour des raisons techniques, les demandes en **deuxième assurance** ne peuvent pas être soumises avec SHIF Online mais **doivent** être soumises avec le formulaire papier.

► Des questions, veuillez-vous adresser à [shifonline@ilo.org](mailto:shifonline@ilo.org).

### Présentation générale

► <https://youtu.be/UeVKfZwIfVw>

### Comment soumettre une demande?

► <https://youtu.be/d-fOjC0uEbY>

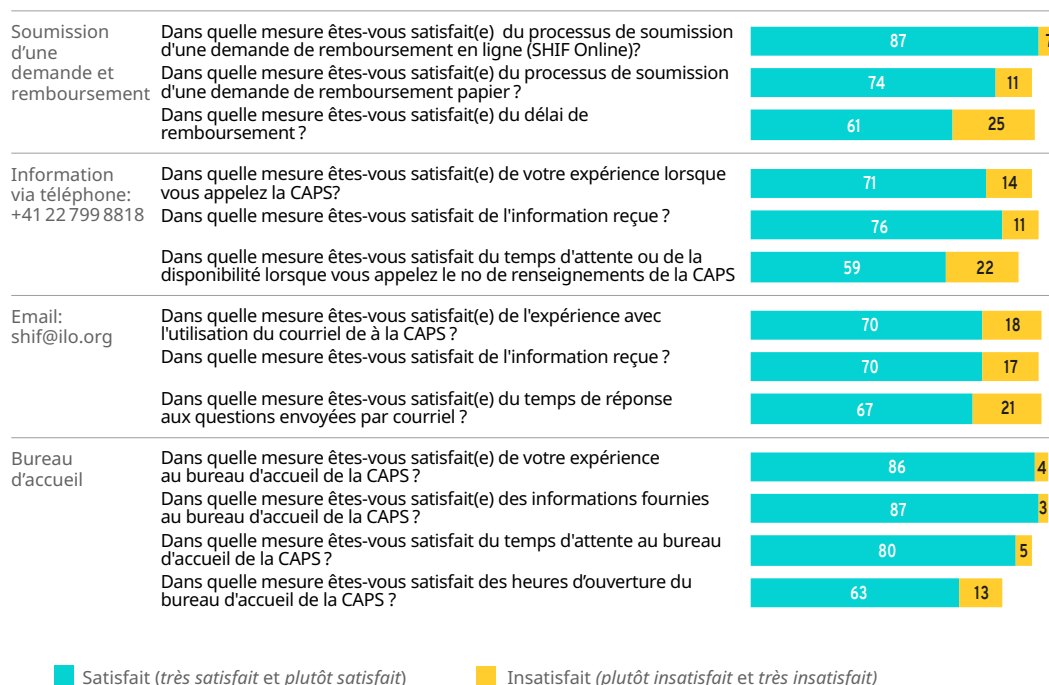
## ► L'enquête de satisfaction de la CAPS

Pour la première fois dans son histoire, la CAPS a réalisé une enquête de satisfaction. L'enquête a été menée auprès de vous de manière électronique entre le 12 septembre et le 1er octobre 2019 grâce au support de l'unité chargée des innovations opérationnelles (BIU).

Nous avons reçu 1786 réponses (et plus de 1600 commentaires) ce qui a dépassé nos espérances et constitue l'une des enquêtes avec le plus haut taux de réponse jamais menée au BIT. Près d'un tiers du personnel actif y a répondu, et plus de la moitié des retraités pour lesquels nous avons une adresse mail valide.

Les services rendus par la CAPS ont été évalués de manière très positive avec des taux de satisfaction oscillant entre 59 et 87 pour cent. Les meilleurs taux de satisfaction ont été obtenus par SHIF Online et par le bureau d'accueil (87 pour cent pour chacun). L'enquête confirme aussi les axes sur lesquels nous devons continuer de nous améliorer, comme la rapidité du traitement des demandes de remboursement et la rapidité et la qualité des réponses apportées à vos questions.

### ► Vue d'ensemble du niveau de satisfaction



► Retrouvez les principaux résultats de l'enquête de satisfaction sur notre site web

[https://www.ilo.org/dyn/shif/website.file\\_open?p\\_reference\\_id=274](https://www.ilo.org/dyn/shif/website.file_open?p_reference_id=274)



## ► Contacter la CAPS

- Contacter la CAPS  
**+41 22 799 88 18**
- Pour toute demande de renseignements d'ordre général, ou relative à vos demandes de remboursement soumises à l'aide du formulaire papier  
[shif@ilo.org](mailto:shif@ilo.org)
- Pour toute question concernant l'accès à SHIF Online ou vos demandes de remboursements soumises via SHIF Online  
[shifonline@ilo.org](mailto:shifonline@ilo.org)
- Pour toute question d'ordre médical nécessitant un examen par le médecin-conseil  
[shifmedicaladviser@ilo.org](mailto:shifmedicaladviser@ilo.org)
- pour toute question relative à l'affiliation  
[shifaffiliations@ilo.org](mailto:shifaffiliations@ilo.org)

## **Le numéro de téléphone d'urgence est le: +41 22 819 44 14**

(on vous demandera votre numéro de téléphone et vous serez rappelé immédiatement).

Le numéro de téléphone d'urgence à utiliser uniquement en dehors des heures d'ouvertures de la CAPS si vous êtes dans une situation d'urgence (vous ou un membre de votre famille assurée doit être admis dans un hôpital immédiatement) ou si une lettre de garantie de la CAPS en vue d'une hospitalisation a été rejetée.

- **Rappel** : le numéro d'urgence se trouve au dos de votre carte d'assuré



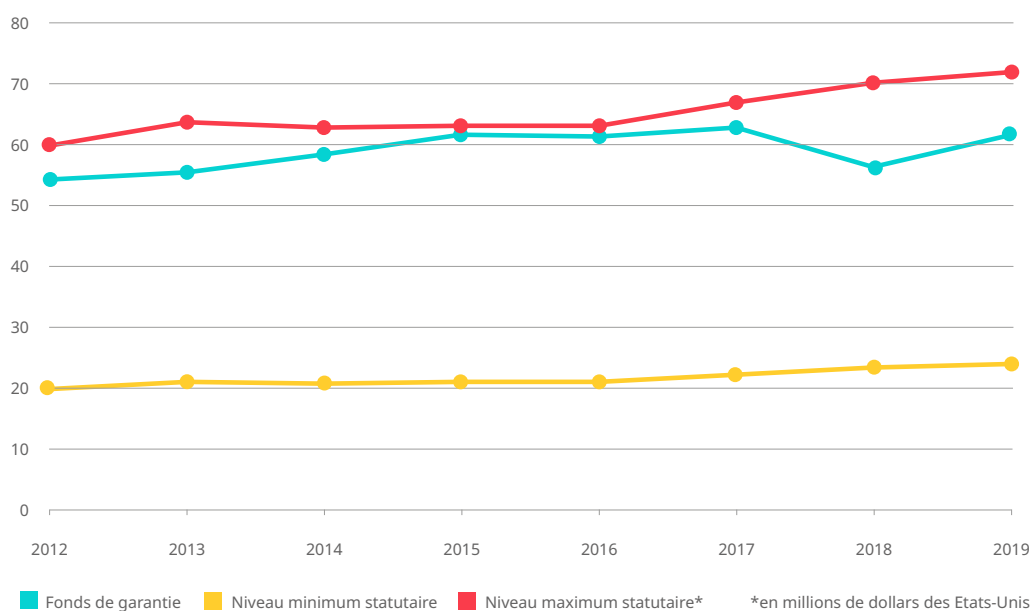
## ► Situation financière et fonds de garantie

Le bilan et relevé des recettes et des dépenses figurent aux annexes I & II.

Conformément à l'article 3.8 des Statuts de la CAPS, le Fonds de garantie doit se situer entre un sixième (= six mois) et la moitié (= dix-huit mois) des dépenses de la Caisse au cours des trois exercices financiers précédents.

Au 31 décembre 2019, le solde du Fonds de garantie s'élevait à 61,8 millions de dollars E.-U. en hausse de près de 7,5 millions de dollars E.-U., soit pratiquement le montant qui avait été reversé à l'UIT en 2018 suite à la sentence arbitrale.

► Figure 1. Fonds de garantie de la CAPS

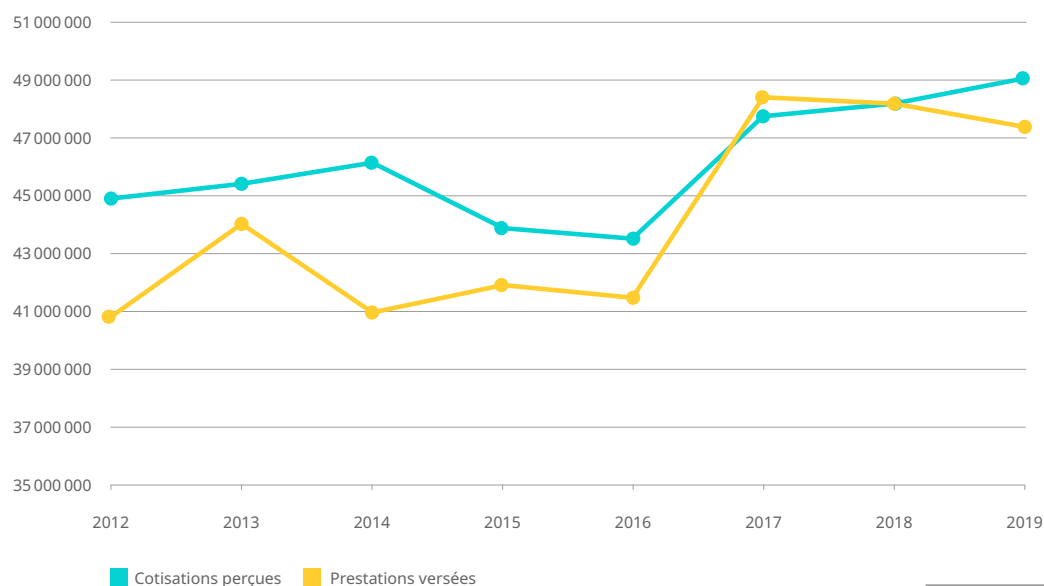


Sources: ILO CAPS 2020

## ► Évolution des dépenses et des cotisations

Le montant total des prestations payées a atteint 47,3 millions de dollars E.-U., en baisse de 1,7% par rapport à 2018. Dans le même temps, les cotisations totales augmentaient de 2,1%, pour atteindre 49,1 millions de dollars E.-U. La hausse est en partie dû à la décision du Tribunal de l'OIT du 4 juillet 2019 concernant l'ajustement de poste à Genève. Une partie des cotisations correspond donc en réalité à des cotisations qui auraient dû être affectée sur l'année 2018. La figure 2 permet de constater l'évolution du montant total des prestations payées depuis 2012 avec celle des cotisations perçues.

► **Figure 2. Évolution des cotisations perçues et des prestations versées entre 2012 et 2019**



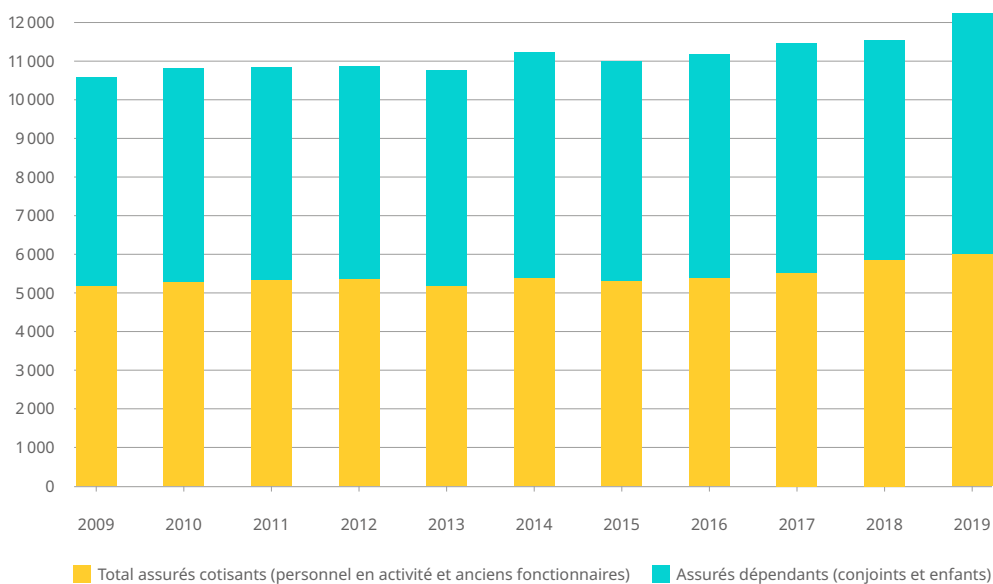
Sources: ILO CAPS 2020

## ► Évolution des effectifs

La CAPS assure au 31 décembre 2019 12 254 assurés dans 133 pays. La répartition est de 49% en Europe (dont 32% en Suisse et 7% en France), 25% en Asie, 17% en Afrique et 9% en Amérique. Hormis la Suisse et la France, les principaux pays sont l'Italie (5% des assurés), la Thaïlande et le Bangladesh (3%), le Vietnam, le Pérou et l'Inde (2%).

La figure 3 montre l'évolution au cours des dernières années. Parmi les assurés, un total de 471 personnes (parents, conjoints et enfants) étaient assurés de manière volontaire au 31 décembre 2019.

► **Figure 3. Nombre de personnes assurées\* 2009-2019**



\* À l'exclusion des personnes à charge volontairement protégées

Sources: ILO CAPS 2020

## ► Statistiques relatives aux prestations

Comme le montre la figure 4 ci-dessous, les prestations versées pour le remboursement des frais encourus en Suisse continuent de représenter environ les deux tiers du total, suivi par la France avec près de 10 pour cent.

► Figure 4. Répartition des prestations par pays où le traitement a eu lieu (2019)



Sources: ILO CAPS 2020

En 2019, les prestations versées par membre cotisant se sont élevées à 7 948 dollars E.-U., soit une baisse de 5 pour cent par rapport à 2018. Les prestations versées par personne protégée (tous les assurés) se sont élevées en 2019 à 3 868 dollars E.-U., aussi en baisse de 5 pour cent par rapport à 2018.

Au cours de l'année considérée, les soins médicaux dispensés dans les établissements hospitaliers ont représenté le principal poste de dépenses, avec 37,5 pour cent du total pour 2019. Les soins infirmiers (principalement de longue durée) représentent 12,1 pour cent du total, devant les honoraires de médecin et les médicaments (11,3 pour cent du total pour les premiers et 7,4 pour cent du total pour les seconds), tandis que les soins dentaires représentaient 6,5 pour cent du total. Il est intéressant de noter que les nouveaux codes créés en 2016 et 2018, c'est-à-dire les examens préventifs, les vaccins, la contraception, les médecines alternatives et la procréation médicalement assistée, représentaient 2,4 pour cent du total des dépenses de la CAPS.

> L'annexe III donne une présentation détaillée des postes de dépenses.

## ► Demandes de remboursement

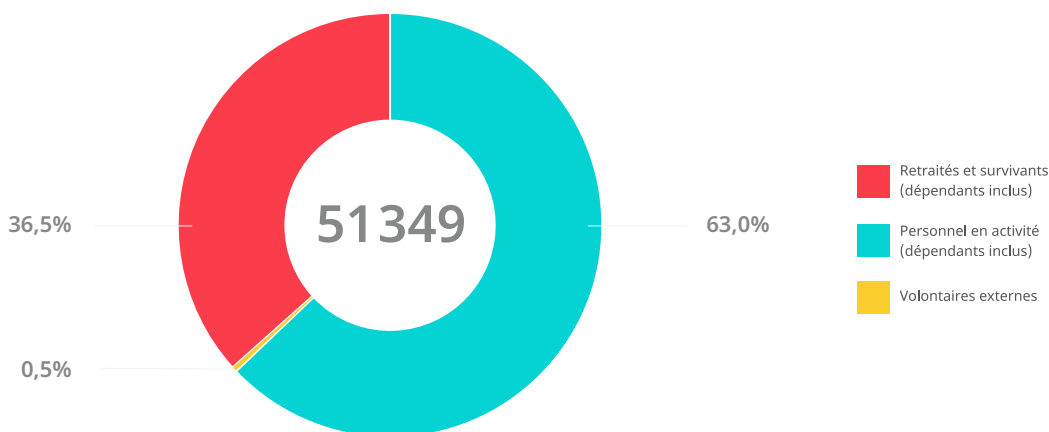
Les gestionnaires de sinistres de la Caisse ont traité 52 320 demandes de remboursement (BIT et BIT/CIF Turin confondus) en 2019, contre 43 789 en 2018, soit une augmentation de 19,5%. L'augmentation du nombre de demandes de remboursement n'est pas un indicateur significatif cette année car il est influencé par le lancement de **SHIF Online** qui diminue le nombre de facture soumise par demande.

En revanche, l'augmentation de 6,8% du nombre de factures examinées (163 178 en 2019 contre 152 845 en 2018) indique que le volume de travail de la CAPS a fortement augmenté en 2019. Le nombre de factures moyen par demande de remboursement est de 3,1 en baisse par rapport au 3,5 de 2018, alors que le nombre moyen de demandes de remboursement déposé par chaque assuré de la CAPS augmente (4,3 en 2019 contre 3,7 en 2018) mais ces deux indicateurs sont aussi impactés par la mise en place de **SHIF Online**.

Il faut aussi noter que depuis le lancement de **SHIF Online**, les demande de remboursement des collègues de Turin sont toutes traitées par le secrétariat de la CAPS à Genève et non plus par les collègues des ressources humaines de Turin, ce qui a mécaniquement augmenté le nombre de demande de remboursement du secrétariat de Genève de 2 pour cent.

L'introduction de **SHIF Online** seulement pour le personnel en activité a aussi changé la distribution du nombre de demande de remboursement. Le nombre de demande est nettement plus importante pour le personnel en activité. En revanche, le nombre moyen de factures par demande est de 5 pour les demandes soumises via la formulaire papier contre 2 pour les demandes soumises via **SHIF Online**.

► **Figure 5. Nombre de demandes de remboursements en fonction du type de membre en 2019**

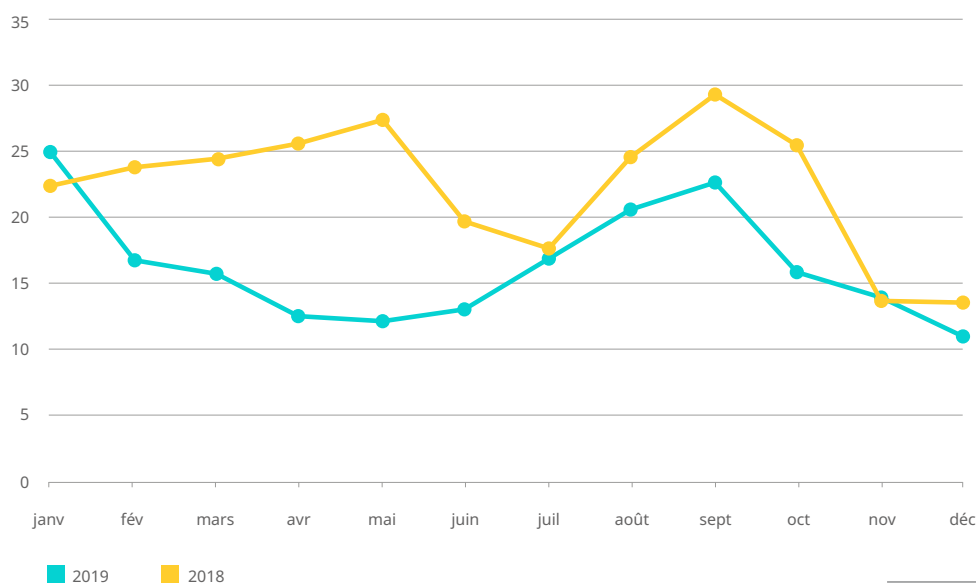


Sources: ILO CAPS 2020

## ► Délai de remboursement

La figure 6 présente l'évolution mensuelle des délais de remboursement (le délai est calculé comme étant le nombre de jours entre la réception de la demande de remboursement par la CAPS et son traitement) au cours des deux dernières années.

► Figure 6. Évolution du délai moyen de traitement des demandes de remboursement (en jours)



Sources: ILO CAPS 2020

## ► Audit externe

L'Auditeur général des Philippines a effectué l'audit des comptes de l'exercice financier 2019, dans le cadre de l'audit général des états financiers du BIT. L'objectif de l'audit est de « vérifier que les cotisations sont exactes et complètes, que les prestations versées sont exactes et complètes, que les estimations relatives aux prestations restant à payer ont été correctement établies et que le Fonds de garantie de la CAPS est conforme aux instruments d'autorisation ». Conformément à l'article 4.14 du Règlement administratif de la CAPS, les vérificateurs aux comptes ont soumis au Comité de gestion un rapport contenant leurs conclusions.

## ► Réunion du Comité de gestion

Le Comité de gestion s'est réuni **6 fois** en 2019. Il a surveillé le fonctionnement du secrétariat et la situation financière de la Caisse.


## ► Réunion du Sous-comité permanent

Le Sous-comité permanent s'est réuni **1 fois** en 2019 et a examiné **4 cas** spéciaux.

## ► Cas de fraude

**3 cas** de suspicion de fraude ont été soumis aux auditeurs internes en 2019.



 **Une équipe engagée, motivée et optimiste pour une Caisse solide, solidaire et soutenue par ses assurés.**

# ► Annexes

## ► Annexe I. Bilan à fin décembre 2019 (en dollars US)

► Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel BIT			
Bilan au 31 décembre		2019	2018
<b>Actif</b>			
<b>Trésorerie</b>	Dépôts à terme	-	-
<b>Débiteurs</b>	Avances et autres sommes à recevoir	1 266 679	1 387 135
	Autres débiteurs	750 349	(88 657)
<b>Placements</b>	Auprès de Aberdeen Asset Management	72 835 776	68 772 240
	Actifs dérivés	798 031	(85 302)
<b>Autres</b>	Revenus de placements courus	-	300 583
<b>Total</b>		<b>75 650 835</b>	<b>70 285 999</b>
<b>Passif</b>			
<b>Créanciers</b>	Cotisations payées d'avance	678 070	689 114
	Autres créanciers	171 091	323 569
<b>Charges à payer au titre de créances non-éteintes</b>		13 000 000	13 000 000
<b>Total</b>		<b>13 849 161</b>	<b>14 012 683</b>
<b>Excédent de l'actif sur le passif</b>		<b>61 801 674</b>	<b>56 273 316</b>
<b>Fonds de garantie de la CAPS</b>			
<b>Report du solde de l'année précédente</b>		56 273 316	64 167 257
<b>Fonds de garantie de la CAPS transféré à l'UIT</b>		-	(7 516 741)
<b>Excédent (déficit) total pour l'année</b>		5 528 358	(377 200)
<b>Réserves et soldes des fonds au 31 décembre</b>		<b>61 801 674</b>	<b>56 273 316</b>



► **Annexe II. Relevé des recettes et des dépenses pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2019**  
(en dollars US)

► Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel BIT			
Relevé		2019	2018
<b>Transactions d'exploitation</b>			
Cotisations reçues	Personnel en activité	12 231 934	12 231 934
	Personnel en activité - Organisation	12 123 552	12 123 552
	Retraités/survivants	7 319 568	7 319 568
	Retraités/survivants - Organisation	14 639 135	14 639 135
	Volontaires	1 904 697	1 904 697
<b>Total des cotisations</b>		<b>49 093 925</b>	<b>48 218 886</b>
Prestations payées	Personnel en activité	13 164 832	12 033 570
	Retraités/survivants	32 213 829	34 693 243
	Volontaires	2 017 177	1 508 328
	Moins: recouvrements des tiers	(94 006)	(102 889)
<b>Total des prestations</b>		<b>47 301 832</b>	<b>48 132 252</b>
Excédent net (déficit) des cotisations par rapport aux prestations		1 792 093	86 634
Augmentation (diminution) des charges à payer au titre de créances non-éteintes		(503 438)	-
Gains (pertes) de change		(128 050)	(83 420)
Frais divers		(102 138)	(38 389)
<b>Excédent (déficit) net d'exploitation</b>		<b>1 058 467</b>	<b>(35 175)</b>
<b>Transactions relatives aux placements</b>			
Intérêts et autres produits reçus		414 807	1 451 437
Gains (pertes) en capital sur les titres vendus		1 925 646	(398 707)
Gains (pertes) non réalisés sur placements		2 519 435	(44 520)
<b>Sous-total</b>		<b>4 859 888</b>	<b>1 008 210</b>
Gains (pertes) sur opérations de change	Achat et vente de devises	(31 425)	994 166
<b>Sous-total</b>		<b>(31 425)</b>	<b>994 166</b>
<b>Revenu total des placements</b>		<b>4 828 463</b>	<b>2 002 376</b>
Dépenses:	Frais de gestion	270 654	210 824
Total des dépenses de placement		270 654	210 824
<b>Revenu net (perte) des placements</b>		<b>4 557 809</b>	<b>1 791 552</b>
<b>Exédent net (déficit)</b>		<b>5 616 276</b>	<b>1 756 377</b>
<b>Gains (pertes) de réévaluation des actifs</b>		<b>(87 918)</b>	<b>(2 133 577)</b>
<b>Résultat total pour l'année</b>		<b>5 528 358</b>	<b>(377 200)</b>

## ► Annexe III. Statistiques des prestations 2010-2019

(Y compris les prestations supplémentaires – en dollars US)

► Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel BIT											
Nature des prestations	Code	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Honoraires de médecins	1,1	4 022 421	4 929 676	4 661 113	4 767 205	4 480 795	4 473 707	5 047 668	4 961 590	4 786 785	5 385 510
Laboratoire, radios et autres tests	1,3,1,4	1 845 461	2 217 817	2 243 144	2 311 305	2 256 910	2 491 297	2 639 582	2 769 462	2 687 665	2 799 403
Réhabilitation fonctionnelle	1,5	1 004 129	1 151 743	1 143 581	1 189 967	1 125 600	1 148 132	1 245 805	1 310 896	1 323 009	1 197 503
Psychanalyse et psychothérapie	1,7	552 604	714 299	649 615	764 895	776 136	629 457	672 856	686 244	672 542	738 168
Salle commune à prix forfaitaire	2,1	1 524 772	1 789 980	1 126 496	2 070 039	1 392 228	1 903 895	1 580 402	1 321 581	1 027 319	1 757 324
Frais de séjour en hôpital ou en clinique	2,2	1 779 027	1 916 222	1 625 248	1 671 556	1 631 168	1 763 703	1 659 150	1 844 624	1 696 037	1 624 923
Soins médicaux	1,2,2,7	14 123 431	15 684 133	15 407 576	16 172 561	16 668 735	16 591 880	16 601 614	20 852 760	19 858 463	17 844 854
Convalescence postopératoire	2,3	182 948	164 941	154 050	252 751	289 704	322 107	323 550	518 182	481 489	603 229
Autres convalescences ou cures	2,4	10 756	16 878	12 643	9 626	10 917	10 431	2 677	0	0	14 891
Soins infirmiers	1,6,2,5,2,6	3 106 882	3 880 716	4 014 423	4 069 525	3 911 344	4 012 431	4 258 877	5 578 666	6 440 397	5 750 284
Médicaments prescrits	3	4 004 818	4 526 981	4 563 828	4 514 490	4 104 577	3 779 592	3 747 067	3 750 552	3 677 686	3 517 684
Soins dentaires	4	3 120 687	3 671 556	3 396 172	3 519 793	3 314 703	3 081 314	3 447 306	3 056 141	3 161 601	3 079 567
Appareils optiques: verres et montures	5,1	834 814	989 795	937 357	1 002 492	862 132	908 863	938 724	920 562	949 300	937 832
Appareils auditifs	5,2	198 105	217 430	266 158	233 590	219 673	244 491	283 098	296 193	305 737	369 867
Autres appareils	5,3,5,4,5,5	224 478	297 681	324 026	300 222	279 289	323 131	310 452	336 353	383 726	441 441
Transports médicaux	6,1,6,2,6,3	155 696	195 381	242 131	228 888	207 188	188 039	216 141	303 499	234 443	264 691
Frais funéraires	7	30 853	34 153	41 651	27 904	27 148	28 772	38 061	26 192	40 759	49 421
Examens préventifs	8,1	0	0	0	0	0	0	208 822	326 838	399 048	516 793
Vaccins	8,2	0	0	0	0	0	0	0	0	16 779	101 156
Contraception	8,3	0	0	0	0	0	0	0	0	2 300	10 364
Médecines alternatives	9	0	0	0	0	0	0	0	0	79 046	323 705
PMA (Procréation médicalement assistée)	10	0	0	0	0	0	0	0	0	43 391	196 504
<b>TOTAL*</b>		<b>36 721 882</b>	<b>42 399 382</b>	<b>40 809 212</b>	<b>43 106 811</b>	<b>41 558 246</b>	<b>41 901 239</b>	<b>43 221 854</b>	<b>48 860 336</b>	<b>48 267 522</b>	<b>47 525 113</b>

\* La différence par rapport aux montants des relevés des recettes et des dépenses (annexe II) est due à la récupération des prestations versées comme avances pour frais médicaux imputables au service/répondable.



# CAPS

**Caisse d'assurance pour la protection  
de la santé du personnel**

Bureau international du Travail  
4, route des Morillons,  
CH-1211 Genève 22  
Suisse  
T: +41.22.799.8507  
[SHIF@ilo.org](mailto:SHIF@ilo.org)